**Note de recherche**

**Soutien des donateurs en faveur du travail décent**

En 2012, le RSCD a réalisé, en partenariat avec l’Université de Louvain–HIVA, une étude approfondie intitulée *Avis des syndicats sur la collaboration avec les gouvernements donateurs dans le secteur du développement*, qui analyse «la dynamique actuelle des mécanismes de soutien en faveur des syndicats à partir d’une étude comparative couvrant 25 syndicats dans 18 pays». Ce rapport «conclut que les donateurs reconnaissent la diversité des organisations de la société civile en théorie, mais pas dans leurs mécanismes de soutien. Une approche unique est adoptée pour toutes les OSC». Pour finir, le rapport «identifie le besoin pour les donateurs de s’orienter vers des mécanismes de soutien axés sur les acteurs et d’utiliser les différences entre les syndicats et les OSC de façon complémentaire».

Depuis la réalisation de cette étude initiale, plusieurs événements importants ont eu lieu sur la scène internationale, en particulier l’accord sur l’Agenda pour le développement durable à l’horizon 2030, et les Objectifs de développement durable (ODD) qui l’accompagnent. Ces ODD se composent d’objectifs et de cibles que le mouvement syndical considère comme des priorités, notamment l’objectif spécifique sur le travail décent. Parallèlement, les efforts déployés pour faire intervenir des acteurs non étatiques se sont intensifiés et ont évolué, et il semble que la communauté du développement préfère à toutes les autres approches les partenariats pluripartites.

C’est pourquoi il apparaît tout à fait justifié d’enrichir cette étude initiale, en tenant tout particulièrement compte du nouveau programme de développement mondial et de la dynamique, en pleine évolution, de la coopération pluripartite. Cette nouvelle recherche porterait essentiellement sur le rôle que la coopération au développement peut jouer ou, plus directement, sur le type de soutien que les donateurs peuvent apporter pour mettre en œuvre et atteindre l’objectif de travail décent pour tous, dans toutes ses dimensions, dans la perspective globale de la réalisation des ODD.

Dans l’ensemble, cette recherche observerait comment les donateurs soutiennent les différentes dimensions de l’Agenda pour le travail décent. Il pourrait s’agir dans un premier temps d’étudier très concrètement les ressources consacrées à la réalisation des quatre piliers du travail décent, en examinant par exemple le montant de l’APD affecté aux programmes de protection sociale. Cela étant, il sera plus intéressant de regarder au-delà des domaines qui semblent évidents, pour lesquels il est facile de chiffrer le soutien des donateurs, en étudiant également comment la politique des donateurs, de manière plus générale, permet de favoriser le travail décent. Cela pourrait par exemple consister à analyser la stratégie d’un donateur du secteur privé pour déterminer si elle est en adéquation avec les objectifs de travail décent.

Ensuite, il serait également important d’identifier le niveau et le type de soutien apporté aux partenaires sociaux, et plus précisément aux activités des syndicats, en observant comment les donateurs peuvent soutenir, ou soutiennent, le dialogue social aux niveaux national, régional et même mondial.

Cette recherche prendra comme point de départ l’étude initialement réalisée en 2012 mais elle pourrait également exploiter et utiliser les résultats d’autres travaux de recherche et des études de cas effectués récemment par le RSCD, qui a mené une enquête sur le financement privé dans le développement et sur le rôle du dialogue social dans trois pays.